



SAINT-DENIS
DE-BROMPTON

Mot du maire

Août 2025

Ce mot a été lu au cours de la séance du conseil municipal le lundi 18 août 2025.

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

La rentrée scolaire est à nos portes et je profite de l'occasion pour souhaiter une bonne année scolaire à nos jeunes de l'école Jardins-des-Lac, à nos étudiants du secondaire, du CÉGEP et de l'université. J'en profite pour rappeler de redoubler de prudence et vigilance sur nos routes afin d'assurer la sécurité pour nos écoliers. D'ailleurs, vous avez sans doute remarqué que nous avons refait les lignes en bordure du corridor scolaire et des bollards seront installés sous peu sur la rue Alfred-Lessard.

Inventaire des actifs naturels de la municipalité

La semaine dernière, nous avons eu la présentation de la firme WSP qui correspond à la première phase de deux du rapport de l'inventaire des actifs naturels, considérés comme étant des infrastructures naturelles. Les actifs naturels sont répertoriés au même titre que les routes et les aqueducs, considérant qu'ils remplissent des fonctions vitales pour la communauté et sont concordants avec les OGAT pour le développement des villes et des municipalités. Avec ce projet, Saint-Denis-de-Brompton se place comme un précurseur au Québec. Ainsi, nous démontrons notre intérêt pour la protection de l'environnement et pour le développement durable. Voici quelques explications sommaires du rapport :

- Définitions de l'utilité ou du rôle de chacun des actifs (service rendu par les différents actifs dans l'écosystème). Exemples d'actifs :
 - Les forêts, milieu humide, cours d'eau, les arbustes et friches, etc.
- Actif Naturel à Saint-Denis-de-Brompton :

- Milieu humide est très présent 27.11%
- Forêt 59.5% (baisse de 2%)
- Anthropique (comprenant tout ce qui est construit comme les développements, routes, etc.) 4.15% (augmentation de 14% en 10 ans)
- Agricole 1.5% (baisse de 12%)
- Arbuste et friches de 0.17% à 0.23% (hausse de 283%)

En conclusion, il est important d'avoir de l'information sur nos actifs naturels pour prendre les bonnes décisions dans notre gestion du développement de la municipalité. Il faut se développer dans le respect de la nature, mais aussi considérer les conséquences liées à certaines de nos décisions. À titre d'exemple, si on détruit des milieux humides, marais, forêts, etc., cela pourrait avoir comme impact des inondations ou de l'érosion dans certains secteurs. On doit donc utiliser la bonne méthodologie et s'assurer de respecter les limites. Le commentaire des consultants est que Saint-Denis-de-Brompton est au début du développement de son potentiel, il n'y a pas de gros problèmes pour l'instant, mais nous voulons nous donner des outils pour évaluer l'impact de nos actions afin d'assurer le développement durable de notre belle municipalité.

Inspection des installations septiques

La municipalité est actuellement dans le processus d'inspections de certaines des fosses septiques régulières et fosses scellées sur son territoire, et ce, toujours dans le souci de la protection de l'environnement, de ses plans d'eau, mais aussi de se conformer à la réglementation provinciale, qui les régissent. Certains d'entre vous ont peut-être été avisés que leur installation septique serait inspectée cette année. J'aimerais rappeler les raisons de ses inspections, soit :

Dans le cas de l'inspection des fosses scellées, la Municipalité est dans l'obligation d'avoir un système triennal d'inspections (aux trois ans) des fosses conformément aux dispositions du *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées – Chapitre Q-2, r.22*. La construction de fosse scellée est possible uniquement si elle a lieu sur un territoire visé par un programme triennal d'inspection des fosses appliqué par la municipalité afin d'en vérifier l'étanchéité. L'ensemble des fosses seront inspectées dans un horizon de trois ans.

Pour ce qui est des fosses septiques avec champs d'épuration, la norme fixée par la municipalité est d'inspecter les installations de plus de 20 ans. Nous débutons avec les fosses les plus âgées et allons continuer à le faire dans les prochaines années

C'est pour cette raison que la Municipalité a octroyé un contrat, par un appel d'offres, pour l'inspection des installations septiques qui a été octroyé à la firme Perco Design et la municipalité ne fait aucun profit avec les frais reliés à ses inspections.

Je rappelle que la municipalité a mis en place un programme d'aide financière qui permet d'octroyer un prêt réparti sur plusieurs années payables à même votre compte de taxes.

Achat de l'église

Pour ce qui est de l'église, nous avons officialisé la transaction et la Municipalité est maintenant propriétaire depuis le 12 août dernier. Nous travaillons sur le réaménagement des lieux et l'utilisation des salles afin de mieux répondre aux besoins de la communauté, et ce, en collaboration avec les principaux organismes qui en feront son utilisation. De plus, nous prévoyons que les prochaines séances du conseil se fassent dans la partie du haut de l'église. À suivre...

Projet d'espace de villégiature

Ce soir, les élus vont devoir se prononcer s'il désire octroyer un mandat à notre directeur général et le directeur en urbanisme, de négocier une entente pour l'acquisition d'un terrain de 80 acres situé sur le chemin Bouffard, sur lequel on y retrouve déjà des activités de ski fond organisé par le club de ski fond les fondeurs de notre municipalité.

En effet, le propriétaire du terrain a contacté la municipalité pour offrir l'opportunité d'acquérir son terrain afin d'y conserver un air de villégiature, mais aussi d'assurer de pérenniser les activités de ski de fond, de marche en raquette l'hiver et de pouvoir y ajouter des sentiers pédestres. Sur ce terrain, il y a une montagne et sur un côté de celle-ci, il y a une vue sur les monts Orford, Owl's Head, Jay Peak et du haut de la montagne, on y voit Sherbrooke, naturellement SDDB avec ses magnifiques lacs. Nous croyons que cette opportunité correspond à nos valeurs de préservation de la nature, mais permettrait également d'offrir un espace de villégiature pour nos citoyens et qui s'inscrit parfaitement dans ce qui caractérise l'identité de notre belle municipalité, la villégiature, nos forêts et nos lacs.

Embauche

Aujourd'hui marque l'entrée en poste de notre nouvelle directrice des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, Mme Martine Deschênes, nous lui souhaitons bon début.

Modification au règlement 642

Nous avons procédé à un avis de motion du règlement 642 qui modifie le montant du règlement d'emprunt. La partie dédiée aux usines des eaux usées Village sera retirée du règlement considérant que ce service ne sera pas seulement pour le projet d'égout et d'aqueduc au lac Desmarais et au petit lac Brompton, mais servira pour le bien commun de la municipalité.

On pense au développement résidentiel futur, à l'école et à son agrandissement futur, l'aréna, la salle Le Stardien, le parc, le centre communautaire, la mairie, etc.

Lancement de la programmation des loisirs

Ce soir, c'est le lancement de la programmation d'automne des loisirs par la municipalité. L'inscription se déroulera du 20 août au 5 septembre 2025.

Fin des camps d'été

La saison du camp de jour 2025 a pris fin le 15 août 2025 sous un temps radieux, avec plein de beaux souvenirs pour nos jeunes. Merci à nos animateurs de camp de jour qui ont su amuser nos jeunes et à nos employés municipaux qui ont soutenu la tenue du camp. À l'an prochain !

Travaux au parc Desjardins

Le marquage du terrain de basketball est terminé et déjà, on voit l'engouement de la surface. La prochaine étape est la refonte du terrain de Tennis avec l'ajout de trois terrains de pickleball et d'un mur de pratique dont les travaux devrait débuter en début septembre.

Qualité des routes

J'aimerais vous partager les bons commentaires pour nos chemins de gravier à partir de notre méthode pour la pose de calcium qui semble très efficace, car nos chemins sont restés très beaux dans l'ensemble sur le territoire. J'en profite pour remercier nos employés qui ont effectué un beau travail.

Travaux de vidange des fosses de rétention et des ponceaux

Je profite également de l'occasion pour vous informer que le travail pour la vidange des fosses de rétention et le changement de ponceaux se poursuit et que nous sommes dans les délais et prévisions considérant la belle température qui joue en notre faveur.

Retour sur les activités culturelles

*Nous avons eu le vernissage de l'exposition d'été de l'artiste : **Myuna Haristal** (Anaïs Vachon), qui fut un grand succès. Cette exposition reste à la bibliothèque jusqu'à la fin du mois de septembre. Cet événement a été coordonné par notre collaboratrice spéciale Marie-Hélène Bibeau. Le goûter à saveur japonaise et le bar à bonbons ont été très populaires.*

Le 9 août, il y a eu l'activité ciné-dehors avec la présentation du film *Mlle Bottine* qui fut également un grand succès avec la présence de la mouffette (Bottine) qui était sur place.

Pour plus d'informations sur les activités culturelles à venir, je vous invite tous à visiter le site du comité culturel (www.culturesddb.ca) ainsi que [sa page Facebook](#).